



8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Voisenon, le 28 novembre 2022

**Mardi 6 décembre 2022 à 19 h 00
en salle du Conseil municipal**

Conformément à l'article 27 du règlement intérieur, les questions seront à adresser 48 h avant la tenue du Conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Information au Conseil municipal : décisions du Maire et dépenses engagées à compter du conseil municipal du 29 septembre 2022
2. Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2022
3. Extension du Périmètre Régional d'Intervention Foncière
4. Travaux concernant le réseau éclairage public – programme 2023- indice B
5. Adoption des tarifs de droit de voirie
6. Instauration de la déclaration préalable pour le ravalement des façades
7. Décision modificative budgétaire
8. Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – Vidéoprotection
9. Demande de subvention au titre du bouclier sécurité – Région Ile-de-France
10. Demande de subvention au titre du bouclier sécurité – Département de Seine-et-Marne
11. Reprise du quart d'investissement du budget pour l'exercice 2023
12. Convention de mise à disposition d'agents de la police intercommunale
13. Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet
14. Modification de la désignation des délégués pour le Syndicat Intercommunal scolaire
15. Motion de la commune sur les conséquences de la crise économique et financières sur les comptes de la commune
16. Rapport d'activités SDESM pour l'exercice 2021



Le Maire,

Julien AGUIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Île-de-France Département de Seine-et-Marne Canton de Melun

Toutes les correspondances doivent être adressées de manière impersonnelle à Monsieur le Maire

**VILLAGE
HISTORIQUE**